

No. de résolution
ou annotation



Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Comité exécutif
Le 21 septembre 2011

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingt et unième jour du mois de septembre deux mille onze**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de madame Georgette Bazinet, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Christian Daigneault Suzanne Poirier
Yvon Lemire Pierre Tremblay (prend son siège à 19h04)

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin Nathalie Bellerose

ABSENCES MOTIVÉES

Claude Alarie
Louise Rocheleau Laporte

SONT AUSSI PRÉSENTS

Hélène Corneau	Directrice générale
Chantal Morin	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Danielle Lemieux	Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire
Luc Galvani	Directeur des Services éducatifs en formation professionnelle et continue
Richard Lampron	Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles
Lucie Trudel	Directrice des Services complémentaires
Yvan Beauregard	Directeur du Service des ressources humaines
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.

Madame Georgette Bazinet, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

23-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté avec les ajouts suivants :

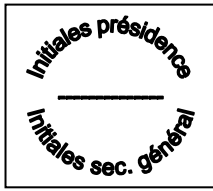
2.1 Demandes de contributions financières :
- Fondation les amis des Estacades
- Centre de pédiatrie sociale de Trois-Rivières

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2011

24-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2011 soit adopté tel que déposé.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La présidente salue l'assistance et présente les membres de la direction générale et les cadres.

DEMANDES DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET RETRAITÉES DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC DE LA RÉGION 04

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'Association des retraités et retraitées de l'enseignement du Québec de la région 04 afin d'offrir à ses membres un bulletin tous les quatre mois;

CONSIDÉRANT que ce bulletin est un moyen privilégié d'échanges, d'information et de lien entre ses membres;

CONSIDÉRANT l'importance de la contribution bénévole des retraités de l'enseignement auprès des jeunes dans nos établissements d'enseignement;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

25-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 250,00 \$ soit versé à titre de commandite pour un espace publicitaire de ¼ de page, pour leur bulletin qui paraîtra tous les trois mois.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du Club des petits déjeuners du Québec pour l'activité « Déjeuner des grands » du secteur Mauricie-Rive-Sud qui se déroulera le 5 octobre prochain au Restaurant Poivre Noir à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la mission du Club des petits déjeuners du Québec de donner une chance égale de réussite à tous les enfants en leur offrant un petit déjeuner complet et nutritif;

CONSIDÉRANT que plusieurs élèves de nos écoles bénéficient des services de cet organisme;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

26-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

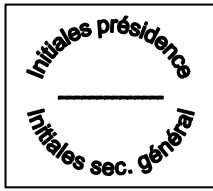
QU'un montant de 400,00 \$ soit versé au Club des petits déjeuners du Québec pour l'achat de 2 billets pour la participation au « Déjeuner des grands » du secteur Mauricie-Rive-Sud.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FONDATION LES AMIS DES ESTACADES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de la Fondation Les amis des Estacades pour la 5^e édition du cocktail Desjardins qui se tiendra le 4 octobre 2011;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commission scolaire d'être représentée à cette activité;



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 21 septembre 2011

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

27-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 170,00 \$ soit versé à la Fondation Les amis des Estacades pour l'achat de 2 billets pour la 5^e édition du cocktail Desjardins.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE DE TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière du Centre de pédiatrie sociale de Trois-Rivières pour leur événement qui se tiendra le 11 octobre 2011;

CONSIDÉRANT que le Centre de pédiatrie sociale de Trois-Rivières améliore l'accessibilité à des services de pédiatrie pour certains de nos élèves et de nos familles;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les demandes de contributions financières liées à une représentation des commissaires;

28-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 100,00 \$ soit versé au Centre de pédiatrie sociale de Trois-Rivières pour l'achat de 2 billets.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL ENSEIGNANT - RESCISIONS DE RÉOLUTIONS

CONSIDÉRANT la résolution 189-CE/11-05-25 confirmant la mise en disponibilité, à compter du 1^{er} juillet 2011, de madame Julie Laflamme, en raison d'un surplus de personnel;

CONSIDÉRANT la révision des besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

29-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QUE la résolution 189-CE/11-05-25 soit rescindée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT la résolution 192-CE/11-05-25 confirmant le non-renouvellement, à compter du 1^{er} juillet 2011, de madame Geneviève Houle, en raison d'un surplus de personnel;

CONSIDÉRANT la révision des besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

30-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QUE la résolution 192-CE/11-05-25 soit rescindée.

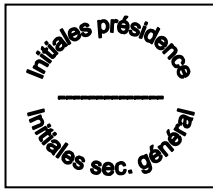
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT la résolution 193-CE/11-05-25 confirmant le non-renouvellement, à compter du 1^{er} juillet 2011, de monsieur Éric St-Arnaud, en raison d'un surplus de personnel;

CONSIDÉRANT la révision des besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

31-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE,



QUE la résolution 193-CE/11-05-25 soit rescindée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL ENSEIGNANT - ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 11-7.14 C) de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

32-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE madame Josette Destrempe soit engagée à titre d'enseignante en français, au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 11-7.14 C) de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

33-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Sébastien Vachon soit engagé à titre d'enseignant en mathématiques, au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

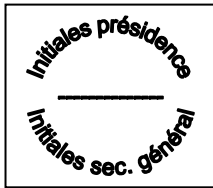
CONSIDÉRANT la clause 11-7.14 C) de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

34-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Yanick Buisson soit engagé à titre d'enseignant en français, au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 29 juin 2012.



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 21 septembre 2011

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 11-7.14 C) de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

35-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QUE madame Isabelle Girard soit engagée à titre d'enseignante en français, au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 13-7.24 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

36-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

QUE madame Suzanne Marchand soit engagée à titre d'enseignante en santé et services sociaux, au Centre de formation professionnelle Bel-Avenir, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 13-7.24 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers en formation professionnelle;

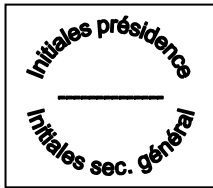
CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

37-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR YVON LEMIRE, COMMISSAIRE,

QUE madame Geneviève Normandin soit engagée à titre d'enseignante en cuisine d'établissement, au Centre de formation professionnelle Bel-Avenir, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 13-7.24 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

38-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Mathieu Houle soit engagé à titre d'enseignant en procédés infographiques, au Centre de formation professionnelle Bel-Avenir, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNINAMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 13-7.24 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

39-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Réjean Gauthier soit engagé à titre d'enseignant en charpenterie-menuiserie, au Centre de formation professionnelle Qualitech, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 13-7.24 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

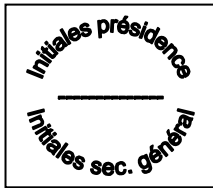
40-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Guy Lauzière soit engagé à titre d'enseignant en ébénisterie, au Centre de formation professionnelle Qualitech, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 21 septembre 2011

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 13-7.24 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers en formation professionnelle;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

41-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE,

QUE monsieur René Bordeleau soit engagé à titre d'enseignant en soudage, au Centre de formation professionnelle Qualitech, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

42-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QUE madame Andrée-Anne Blais soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école primaire de Louiseville, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

43-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

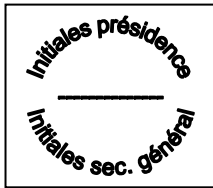
QUE monsieur Éric Boivin soit engagé à titre d'enseignant en éducation physique, à l'école de l'Envolée, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 21 septembre 2011

44-CE/11-09-21

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

QUE madame Sylvie Cossette soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école des Bâtisseurs, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

45-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE madame Josée Desmarais soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école Jacques-Buteux, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

46-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR YVON LEMIRE, COMMISSAIRE,

QUE madame Sophie Desmarais soit engagée à titre d'enseignante orthopédagogue, à l'école intégrée des Forges, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

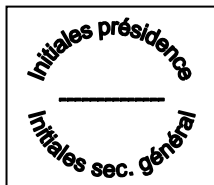
CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

47-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Patrick Gagnon soit engagé à titre d'enseignant en éducation physique, à l'Académie les Estacades, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 21 septembre 2011

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

48-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QUE madame Geneviève Gaudet soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école des Bâtisseurs, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

49-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE,

QUE madame Joane Gilbert soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école Notre-Dame-du-Rosaire, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

50-CE/11-09-21

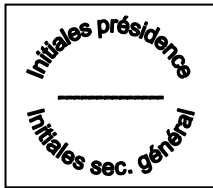
IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QUE madame Julie Gravel soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école Belle-Vallée, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;



51-CE/11-09-21

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QUE madame Vicky Grenier soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école alternative Saint-Sacrement, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

52-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSÉ, COMMISSAIRE,

QUE madame Chantal Héon soit engagée à titre d'enseignante au préscolaire, à l'école Saint-Gabriel-Archange, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

53-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR YVON LEMIRE, COMMISSAIRE,

QUE madame Manon Lanneville soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école de Yamachiche-Saint-Léon, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

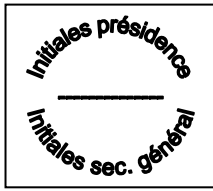
QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;



54-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE madame Marie-France Laverdière soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école Saint-Gabriel-Archange, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

55-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE,

QUE madame Amélie Leclerc soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école Saint-Paul, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

56-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QUE madame Véronique Manseau soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école Ami-Joie-et-des-Grès, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

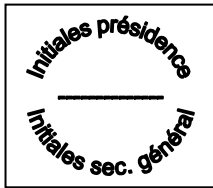
CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

57-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QUE madame Karine Richard soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école de Yamachiche-Saint-Léon, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 21 septembre 2011

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

58-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

QUE madame Natalie-Ann Rivard soit engagée à titre d'enseignante au préscolaire, à l'école Dollard, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

59-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR YVON LEMIRE, COMMISSAIRE,

QUE madame Isabelle Trahan soit engagée à titre d'enseignante au primaire, à l'école de Yamachiche-Saint-Léon, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

60-CE/11-09-21

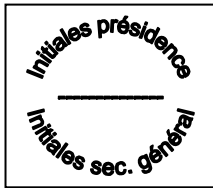
IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Mathieu Houd soit engagé à titre d'enseignant en sciences, à l'école Chavigny, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;



61-CE/11-09-21

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE madame Sandie Lecomte soit engagée à titre d'enseignante en mathématiques, au Collège de l'Horizon, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

62-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QUE madame Sophie Mathieu soit engagée à titre d'enseignante en français, à l'école Chavigny, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

63-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Paul Montembeault soit engagé à titre d'enseignant en sciences, à l'école secondaire des Pionniers, et ce, rétroactivement au 26 août 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

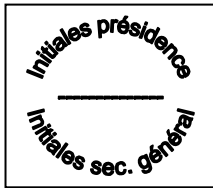
CONSIDÉRANT les besoins en personnel enseignant pour l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT la clause 5-3.20 de la convention collective du personnel enseignant, clause relative au comblement des postes réguliers;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

64-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR YVON LEMIRE, COMMISSAIRE,



QUE monsieur Victor Martins Mansure soit engagé à titre d'enseignant en éducation physique, à l'Académie les Estacades, et ce, rétroactivement au 6 septembre 2011 jusqu'au 29 juin 2012.

QUE cet engagement soit conditionnel à la confirmation, par la Direction régionale du MELS, du mode de comblement proposé par la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins d'une technicienne ou d'un technicien en éducation spécialisée à l'école aux Deux-Étangs;

CONSIDÉRANT le plan d'effectifs du secteur de l'adaptation scolaire adopté le 10 août 2011;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines ;

65-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

QUE madame Sandra Provencher soit engagée à titre de technicienne en éducation spécialisée à temps complet (35 heures/semaine, poste à caractère cyclique), et ce, rétroactivement au 30 août 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une opératrice ou d'un opérateur en informatique à l'Académie les Estacades;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

66-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QUE monsieur Yannick Gauthier soit engagé à titre d'opérateur en informatique à temps complet (35 heures/semaine), et ce, rétroactivement au 31 août 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN – ABOLITION DE POSTE

CONSIDÉRANT le poste de secrétaire laissé vacant à l'école Louis-de-France;

CONSIDÉRANT la clause 7-1.11 de la convention collective du personnel de soutien;

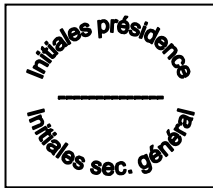
CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

67-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE,

QUE le poste de secrétaire (poste régulier à temps partiel 20 heures/semaine à caractère cyclique) à l'école Louis-de-France soit aboli, et ce, rétroactivement au 12 août 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



PERSONNEL PROFESSIONNEL – ENGAGEMENTS

CONSIDÉRANT les besoins d'une agente ou d'un agent de correction du langage et de l'audition au centre administratif;

CONSIDÉRANT l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

68-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE madame Catherine Blais soit engagée à titre d'agente de correction du langage et de l'audition à temps complet (35 heures/semaine), au centre administratif, rétroactivement au 25 août 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une ou d'un psychologue aux écoles primaires alternative Saint-Sacrement, Belle-Vallée, Marguerite-Bourgeois et Richelieu;

CONSIDÉRANT l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

69-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE JOLIN, COMMISSAIRE,

QUE madame Jacinthe Bourassa soit engagée à titre de psychologue à temps complet (28,75 heures/semaine), aux écoles primaires alternative Saint-Sacrement, Belle-Vallée, Marguerite-Bourgeois et Richelieu, rétroactivement au 15 août 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT les besoins d'une agente ou d'un agent de réadaptation à l'école le Point-Tournant;

CONSIDÉRANT l'article 5-2.00 de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

70-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QUE madame Marie-Hélène Bourbeau soit engagée à titre d'agente de réadaptation à temps complet (30 heures/semaine), à l'école le Point-Tournant, rétroactivement au 15 août 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES COMPTES – MAI, JUIN ET JUILLET 2011

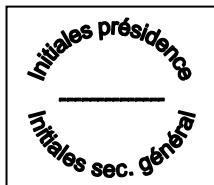
CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le conseil des commissaires doit instituer un comité de vérification qui a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la dernière rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 12 septembre 2011;

CONSIDÉRANT la vérification de tous les documents de mai, juin et juillet 2011 déposés lors de cette rencontre;

71-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE,



DE prendre acte des rapports pour les mois de mai, juin et juillet 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PROJETS D'INVESTISSEMENTS – NOMINATION D'UN ENTREPRENEUR

RÉFECTION DES INSTALLATIONS SANITAIRES AU PAVILLON DE LA SALLE - NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT le projet de réfection des installations sanitaires au pavillon De La Salle;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Jean-François Bilodeau;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

72-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QUE la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Construction Jean-Guy Rheault Inc., au montant de 74 680,00 \$, excluant les taxes, pour le projet de réfection des installations sanitaires au pavillon De La Salle, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

QUE le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et la directrice générale, Mme Hélène Corneau, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DES PROFESSIONNELS - PROJETS D'INVESTISSEMENT 2011-2012

CONSIDÉRANT les projets d'investissement à réaliser pour l'année scolaire 2011-2012;

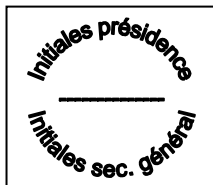
CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

73-CE/11-09-21

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,

De retenir les services des professionnels énumérés ci-dessous pour la réalisation des projets d'investissement 2011-2012 suivants, sous réserve de l'acceptation des projets par la ministre de l'Éducation, s'il y a lieu :

#	Établissement	Projet	Professionnel
005	de la Solidarité	Réfection des systèmes intérieurs	Daniel Bédard, architecte
010	St-Charles	Bibliothèque municipale/scolaire et réfection des salles de toilettes	Bourassa Maillé architectes senc
011	Madeleine-De Verchères	Réfection partielle des planchers et vestiaires	Bourassa Maillé architectes senc
017	Bâtisse 39 et 41 Bellerive	Remplacement des portes et fenêtres	Jonathan Boucher architecte
024	le Point-Tournant	Réfection de maçonnerie, perrons et galeries	Daniel Bédard architecte
027	Sacré-Cœur	Réfection des salles de toilettes	Régis Côté et associés



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

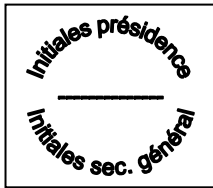
Le 21 septembre 2011

#	Établissement	Projet	Professionnel
028	Avenues-Nouvelles	Réfection du stationnement avant et perron	Le Groupe S.M. international inc.
032	Notre-Dame-des-Prairies	Réfection partielle des planchers	Daniel Bédard architecte
033	de l'Envolée	Réfection des vestiaires	Régis Côté et associés
043	Blanche-de-Castille	Réfection des planchers	Régis Côté et associés
050	Marie-Leneuf	Murs extérieurs	Atelier Zinc Architecture
054	Curé-Chamberland	Stationnements	BPR – Infrastructure inc.
054	Curé-Chamberland	Toiture	Hélène Beaudry, architecte
057	Maurice-Poulin	Toiture	Atelier Zinc Architecture
061	Jacques-Buteux	Stationnements	Les Services exp inc.
066	d'alimentation et d'hôtellerie	Finition de plancher	Raymond Bluteau, architecte
067	alternative St-Sacrement	Finition de plancher et réfection des salles de toilettes	Bourassa Maillé architectes senc
076	Ste-Catherine-de-Sienne	Réfection du stationnement	Le Groupe S.M. international inc.
079	Notre-Dame-du-Rosaire	Réfection du stationnement	Pluritec
082	Richelieu	Réfection des salles de toilettes	Régis Côté et associés
087	des Grès	Réfection des murs extérieurs	Bourassa Maillé architectes senc
089	St-Léon	Remplacement des fenêtres	Héroux architectes
108	secondaire l'Escale	Auditorium, remplacement des fenêtres et réfection de la toiture	Hélène Beaudry, architecte
109	Académie Estacades	Réfection de plancher - gymnase	Locus 3 inc
109	Académie Estacades	Installations de buvettes	Pluritec & Locus 3
109	Académie Estacades	Réfection des salles de toilettes - accueil	Pluritec & Locus 3
112	Le Tremplin	Réaménagement de l'auditorium	Bourassa Maillé architectes senc
112	Le Tremplin	Réaménagement de l'auditorium	Pluritec
112	Le Tremplin	Réfection du vestiaire gymnase	Bourassa Maillé architectes senc
112	Le Tremplin	Réfection du vestiaire gymnase	Pluritec
113	secondaire des Pionniers	Fenêtres extérieures, portes intérieures et toiture	Raymond Bluteau, architecte
113	secondaire des Pionniers	Réfection des salles de toilettes	André Carle, architecte
155	le P'tit-Bonheur	Murs extérieurs	Atelier Zinc Architecture
158	CFP Qualitech	Murs et portes extérieurs	Bourassa Maillé architectes senc

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE DOCUMENTS

 Liste des chèques émis – mai, juin et juillet 2011



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 21 septembre 2011

 Liste des frais de séjour et de déplacement – mai, juin et juillet 2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 25, SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

La présidente

La secrétaire générale